

Ecole primaire d'Azas

19 rue de l'école

31380 AZAS



05 61 84 38 70



ce.0310296d@ac-toulouse.fr

LIVRET DE PRESENTATION

L'école d'Azas, qu'est-ce que c'est ?

Bienvenue à vous et à vos enfants !

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école ou vous souhaitez le faire.

Votre enfant va donc faire sa prochaine rentrée à l'école d'Azas.

C'est un moment important pour vous et votre enfant, qui va l'aider à grandir et le conduire vers l'autonomie. Nous sommes là pour vous accompagner.

Après un premier contact avec l'école, ce livret vous permettra de la découvrir sous ses différents aspects. Il vous aidera à préparer cette rentrée.

Une bonne scolarité à l'école !



Les relations des parents avec l'école sont importantes ! Ces relations doivent permettre d'expliquer, de dire, de se découvrir mutuellement, de se connaître. C'est pourquoi nous vous inviterons à visiter l'école avant votre rentrée et à rencontrer les enseignants et le personnel qui y travaillent. Nous resterons également **disponibles**, tout au long de l'année, pour vous rencontrer : réunion de présentation en septembre, remise des livrets en février, cahier de liaison, mail, blog, padlet ,ENT...

L'inscription à l'école implique l'engagement pour la famille d'une **fréquentation régulière** en vue d'une bonne scolarité de votre enfant.

Les classes en 2023-2024

La classe des PS-GS (22 élèves)

La classe des PS-MS (22 élèves)

La classe des CP-CE1 (19 élèves)

La classe des CE2-CM1-CM2 (23 élèves)

Les classes à multi-niveaux sont une **richesse** ! Les effectifs sont souvent moins importants. Les plus jeunes sont rassurés et prennent exemple sur les plus grands. Les grands prennent soin des petits et apprennent le respect, la tolérance.

Le personnel de l'école

La directrice

Mme Magali LACAZE (déchargée tous les mardis)

Les enseignantes

Mme Magali LACAZE (PS-GS)

Mme Mélanie DURVIE (PS-MS)

Mme Nathanaëlle ERARD (CP-CE1)

Mr Sébastien ZAMORA (CE2-CM1-CM2)

Le personnel périscolaire

ATSEM et animatrices : Elodie MOUDENS

Sophie GUILLEMINOT

Agent cantine : Emilie TABOURET

Animatrices : Maryline NOYELLE, Cécile PIERRE, Nathalie DELNAUT

Tous les adultes de l'école travaillent ensemble et ont comme priorité le bien-être de vos enfants.

La vie de l'école

Horaires :

8h30-12h00 et 13h30-16h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi (le matin et à midi, ouverture du portail 10 minutes avant)

Chaque enfant est accueilli par un adulte de l'école. N'attendez pas le dernier moment pour emmener votre enfant : il pourra prendre le temps de s'installer et participer aux activités d'accueil.

Accueil périscolaire : **7h30-8h30/12h00-13h30/16h00-19h00**

Cantine :

Depuis la rentrée 2023, l'école est équipée d'une cuisine autonome et fournie par des producteurs locaux.

Les inscriptions se font en mairie.

Actuellement, il y a deux services à la cantine : 12h-12h45 (pour les maternelles) puis 12h45-13h30 (pour les plus élémentaires).

Récréations :

Les enfants ont dans chaque classe des caisses de jeux : seaux, pelles, ballons, raquettes et divers autres jeux pouvant être ajoutés en fonction des décisions prises lors des conseils des délégués.

La cour de l'école possède également deux structures de jeux toutes neuves ainsi qu'une table de ping-pong.

Un grand terrain de foot est également accessible à l'arrière de l'école.



Sorties :

Les sorties s'effectuent à 12h00 et 16h00. Les enfants de l'élémentaire peuvent sortir seuls mais uniquement **après autorisation écrite des parents**. Pour ce qui concerne les maternelles, les parents devront impérativement venir les chercher en classe ou au portail.

Si vous ne pouvez pas venir chercher votre enfant :

- vous pouvez préciser sur la fiche de renseignements donnée en début d'année, le nom des personnes qui viendront de manière régulière chercher votre enfant à l'école
- vous pouvez envoyer un e-mail à l'école, précisant le nom de la personne concernée, dans la cas où cela est exceptionnel

Pour les sorties s'effectuant sur le temps périscolaire, que ce soit le matin ou le soir, il vous faudra noter vos initiales sur une liste d'émargement.(pour facturation)

Les enseignantes et le personnel périscolaire sont présents au portail : ils sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur poser des questions !

Sieste :

Les élèves de PS et de MS peuvent faire la sieste, ou ont un temps de repos, dans le dortoir attenant à leur classe. Les plus petits sont accompagnés au dortoir dans le calme, parfois aidés par les plus grands, avec de la musique douce ou une histoire. Chaque enfant a son lit : c'est un repère important pour lui.

Votre enfant peut emmener son **doudou** : c'est un lien rassurant avec la maison !



Goûter :

Il n'y a pas de goûter sur le temps scolaire. Les élèves restant en garderie peuvent apporter un goûter qu'ils mangeront le soir après la sortie des classes. Une **collation** est cependant **possible** le matin, pour les élèves les plus petits ou pour ceux qui mangent au deuxième service (fruit).

Absences:

Les parents doivent prévenir le plus tôt possible (au plus tard le jour même **avant 8h20 par mail**) de l'absence de leur enfant : cahier de liaison, e-mail... (voir les coordonnées sur la première page)

Sécurité et responsabilité des parents:

Nous vous demandons de bien vérifier et compléter la fiche de renseignements ainsi que la fiche « urgence » sur lesquelles sont notées des informations qui nous sont essentielles : problèmes de santé de votre enfant, numéros de téléphone, adresse, mail... Cette feuille doit être donnée dès le premier jour.

Merci de nous signaler tout changement.

Assurance:

Elle est obligatoire pour les activités organisées par l'école et notamment celles débordant sur le temps scolaire.

Elle doit comporter les mentions :

- **responsabilité civile** (pour les dommages dont votre enfant serait l'auteur)
- **individuelle accident** (pour les dommages que votre enfant pourrait subir).
- le nom de l'enfant
- **la durée de validité** du contrat.



Santé et bien-être des enfants:

L'école peut soigner les traumatismes bénins (chute, bosse...) ou prendre la température, mais elle ne peut donner aucun médicament. Et les enfants ne peuvent **pas** non plus **en avoir en leur possession**.

Dans la cas de maladie chronique grave, la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) peut être proposée.

Dans tous les autres cas, nous n'hésiterons pas à vous appeler !

Communication :

Le cahier de liaison et le mail restent les outils de communication à privilégier. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur téléphonique (voir les coordonnées sur la première page)

Pour tous les renseignements relatifs à l'école, la directrice reste à votre entière disposition. Pour tout ce qui est relatif à la classe, aux demandes de rendez-vous avec l'enseignante de votre enfant, passez par le cahier de liaison, les mails de classe ou l'ENT .

LA VIE DE L'ECOLE : les projets (en cours, à venir...)

Une école basée sur la démocratie et la coopération pour le bien-être de nos élèves :

1- Les conseils des délégués :

En début d'année, des élections ont lieu dans chaque classe : 2 élèves élus représenteront leurs camarades de classe. Les conseils ont lieu 1 fois par période en présence des délégués, des enseignantes, d'un représentant de la Mairie et d'autres personnes sur invitation. Ils sont préparés en amont en classe et traitent de tous les sujets de l'école, ce qui permet d'harmoniser le fonctionnement pour le bien-être de tous.

Les élèves posent des questions, proposent des projets, donnent les ressentis positifs ou négatifs de leur classe ; les adultes écoutent avec bienveillance, leur donnent des réponses, les aident à mener à terme leurs projets s'ils sont réalisables ...

Des éco- délégués sont également élus et ont pour mission de traiter des sujets du développement durable puisque l'école est engagée dans cette démarche et a obtenu le palier 2 du label E3D en juin 2023.

2- Des jeux coopératifs :

A la fin de chaque période a lieu **une matinée de jeux** coopératifs dans chaque classe avec, comme objectif, un mélange des élèves : les plus grands encadrants les plus jeunes. Ces jeux créent du lien entre les différentes générations d'élèves et développent la coopération (pas de compétition mais de l'échange, de l'entraide)



Une école qui privilégie les échanges entre les classes à travers des projets communs :

- 1- le **bien-être** à l'école en début d'année : mise en place d'ateliers tels que yoga, ateliers philo (qui se poursuivent dans les classes tout au long de l'année), réflexion autour de l'aménagement des parties communes pour avoir une école agréable (jardinage, coins calmes, bancs ...)
- 2- **Mise en place d'un cycle vélo** dans toutes les classes
- 3- **Cycle piscine** pour tous les élèves de l'élémentaire
- 4- **Journée de Noël** avec spectacle, venue du Père Noël et de ses cadeaux, goûter, chants de Noël préparés par chaque classe pour les autres classes.
- 5- **Journée anglaise** ou multilingues: du petit déjeuner au sport, en passant par des activités artistiques, des activités sur la culture anglaise ou la culture des parents non francophones de l'école...
- 6- **Des sorties communes** : Musée des abattoirs, Muséum d'histoire naturelle, cycle et sorties vélo, Spectacles à Odyssud ou au théâtre du Capitole, Cité de l'espace, classes découvertes, randonnées dans le village....
- 7- **Journée des arts** avec exposition dans la cour de l'école, un padlet de parcours artistique de l'élève de la PS au CM2 a été créé pour que chaque élève (et ses parents) puisse voir son parcours sur l'ensemble de sa scolarité.
- 8- Une **bibliothèque riche** qui permet de partager des lectures entre les différentes classes
- 9- **Ecole dehors** : l'ensemble des élèves bénéficient de ce dispositif, il s'agit d'acquérir les compétences scolaires en sortant régulièrement à l'extérieur de l'école pour apprendre autrement, en étant plus proche de la nature et de l'environnement qui nous entoure.
- 10- **Echanges intergénérationnels réguliers** entre les élèves de l'école et les aînés du village

Une école ouverte sur son village et sur le monde :



- 1-Participation à la décoration du village pour Noël
- 2-Envoi de cartes de Noël aux aînés de la commune
- 3-Participation aux commémorations des armistices et réalisation d'affiches sur le thème de la liberté offertes aux anciens combattants
- 4-Correspondances avec Taiwan, avec un village du Tarn et Garonne
- 5- Participation aux concerts de la Halle aux grains de Toulouse (théâtre national du Capitole) ou autre
- 6-Participation à des projets en lien avec des musées toulousains (le Muséum d'histoire naturelle, le quai des savoirs,l'envol des pionniers....)
- 7-Un équipement informatique neuf (tablettes dans les classes d'élémentaire, TBI et vidéo-projecteurs...)
- 8-Echanges avec les écoles de proximité (Montpitol, Roquesérière) : sorties, rencontres sportives...
- 9-Ecole du dehors

Une école soucieuse de l'environnement :

- mise en place d'un poulailler en lien avec la Mairie pour diminuer les déchets, utilisation du composteur placé devant l'école
- Mise en place d'un potager pour sensibiliser les plus jeunes aux saisons, à la consommation locale
- travail sur le tri avec mise en place de poubelles de tri dans chaque classe et garderie
- école dehors
- cantine autonome

Une école qui travaille en lien avec les parents d'élèves :

- Chaque parent peut demander un rendez-vous, à tout moment, aux enseignantes qui sont à l'écoute et dans l'échange
- Rencontres individuelles avec tous les parents pour la remise des livrets en février
- Accompagnement des élèves ayant des troubles de l'apprentissage en partenariat avec les parents
- Mise en place d'un padlet, d'un espace numérique de travail (ENT) et d'un blog pour que chaque parent puisse voir ce qui est fait à l'école
- Echanges permanents avec **les parents élus**. Les élections ont lieu au mois d'octobre : ils sont le relais privilégié entre vous et l'équipe enseignante tout au long de l'année scolaire. Ils assistent aux 3 conseils d'école annuels. Ils y ont une voix délibérative . (mail : deleguezas@gmail.com)

Le conseil d'école vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école. Il donne son avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant le vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...). Vous pouvez devenir un de ces parents élus en informant la directrice en début d'année.

- Echanges permanents avec **l'Association des Parents d'Elèves** qui soutient l'école de manière active par de l'aide ponctuelle, des achats de matériel (par exemple jeux coopératifs, chocolats de Pâques...) permis par la mise en place de nombreuses manifestations festives.

Toute l'année, nous avons besoin de parents pour nous accompagner lors des différents sorties, spectacles et pour participer à nos différents projets : agréments vélos, natation, cross ...

Association Culturelle des parents d'élèves

En attente de mise à jour

La présidente, Virginie BUFFEL

mail : parentsazas@gmail.com

Une école où tous les personnels travaillent à l'épanouissement de l'enfant à travers des activités riches de sens :

Les enseignantes et l'équipe périscolaire ont mis en place un cadre rassurant pour les élèves, avec des règles communes, des points hebdomadaires sur les problématiques rencontrées.

Des projets communs peuvent ponctuellement être mis en place. Par exemple, cette année, une activité jardinage.

Présentation du périscolaire

Accueil du matin (7h30-8h20) : jeux libres en fonction de l'arrivée des enfants

Temps méridien (12h-13h20) :

- Temps de repas : apprentissage des règles, du bien vivre ensemble, de l'autonomie (notamment pour les maternelles), participation au service (tableau de responsabilités pour l'eau, le pain...), travail sur le tri des déchets et le gaspillage (poubelles de tri, compost...)
- Temps d'activités : jeux extérieurs en priorité si la météo le permet (jeux sportifs, jeux à règles et jeux libres) ; jeux de société en intérieur, lecture...

Fin de journée (16h-19h) : une activité par jour est proposée à l'ensemble des élèves. Organisation également de TAP (Temps d'activité périscolaire) sur inscription préalable

Eveil musical pour les maternelles les jeudis de 16h20 à 17h20 à l'école

Théâtre les mardis de 16h20 à 17h20 pour les CP-CE1 et les vendredis de 16h20 à 17h20 à la salle des fêtes

Et toutes ces activités ont pour objectif le bien vivre ensemble, on y tient beaucoup !



L'école d'Azas est une école à taille humaine où il fait bon vivre : 86 élèves, 4 classes, 4 enseignants, 4 personnels périscolaires, une grande cour de récréation dans un cadre champêtre, de l'espace, des relations sereines avec les parents, les élèves...

Nous restons à votre entière disposition pour toute question, n'hésitez pas à me contacter par mail.



Mme Lacaze
La directrice

